



**DELIBERATION N°2022.03.09 : CREATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE FREE-FLOATING**

**Rapporteur : Monsieur Fabrice FRESQUET**

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), et notamment l'article L. 1231-17 du code des transports,

Vu l'article L.2125-1 du Code de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu l'arrêté municipal n° 2022-TEMP-16 en date du 15 février 2022, portant délégation au profit de Monsieur le Président de Bordeaux Métropole pour l'organisation d'un AMI relatif à la mise en œuvre du free floating sur l'ensemble du périmètre métropolitain, uniquement en ce qui concerne les vélos et les trottinettes, à l'exclusion des scooters.

Vu la délibération du conseil de Bordeaux Métropole n°2022-225 du 25 mars 2022 relative à l'appel à manifestation d'intérêt - Vélos, trottinettes et scooters en libre-service -Délégation de compétences des communes à Bordeaux Métropole,

Vu la délibération n°2022.02.13 du Conseil municipal du 7 avril 2022, relative à la signature de la convention avec Bordeaux Métropole pour l'expérimentation d'un service d'engins d'électromobilité en free floating,

Toute occupation du domaine public à des fins économiques nécessite la mise en place d'une redevance. Afin d'encadrer l'installation de ces objets en free-floating, il est nécessaire d'harmoniser les tarifs d'occupation du domaine public, dans les 24 communes de la métropole, participant à cet appel à manifestation.

Il est donc proposé d'instituer une redevance d'occupation du domaine public pour l'opérateur économique qui installera des engins de déplacement personnels qui s'articulera de la façon suivante :

- 1% de son chiffre d'affaires annuel devra être reversé à Bordeaux Métropole sur la base des comptes certifiés qu'il devra remettre le 1<sup>er</sup> avril.
- Une redevance sera également réglée par véhicule sur la base des tarifs ci-dessous :

Type de véhicule	Redevance/ an
Vélos	30€
Trottinette	30€
Scooter	50€

Ces redevances seront versées annuellement par Bordeaux Métropole en fonction du prorata de temps de stationnement mesuré sur le territoire communal à partir des données fournies par les opérateurs.

Un ratio sera établi par Bordeaux Métropole pour déterminer le montant de redevance fixe et de redevance variable à verser.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à :

**30 votes Pour (Groupe « Bruges notre ville » et Groupe « Avec vous pour Bruges »)**  
**3 Abstentions (Groupe « Bruges notre ville »)**

- **VOTE** les tarifs tels qu'énoncés ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents y afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie conforme au registre des délibérations.

Le Maire

Brigitte TERRAZA



The seal is circular with the text "MAIRIE DE BRUGES" around the top and "33520" at the bottom. It features a central emblem with a figure holding a staff and a star above.

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 21

Nombre de Conseillers présents et représentés : 33

Quorum : 17

Date convocation du Conseil Municipal :

**Mardi 21 juin 2022**

Date d'affichage de la convocation à la Mairie :

**Mardi 21 juin 2022**

**Mercredi 29 juin de l'an deux mille vingt deux  
à 18 heures 30**

Le Conseil Municipal de la Ville, légalement  
convoqué, s'est réuni sous la présidence de

**Brigitte TERRAZA, Maire**

à l'Hôtel de Ville de BRUGES,

La séance est ouverte.

**Isabelle BESSON** est désignée en qualité de **secrétaire de séance**.

NOM	PRESENTS	EXCUSES procuration à	ABSENTS
Brigitte TERRAZA	X		
Frédéric GIRO	X		
Isabelle DESBORDES		Brigitte TERRAZA	X
Sébastien BRINGTOWN	X		
Bernadette CENDRES	X		
Gérard AYNIE	X		
Nathalie GRIN	X		
Pierre CHAMOULEAU	X		
Emmanuelle LAMARQUE		Frédéric GIRO	X
Gonzalo CHACON	X		
Catherine CESTARI		Valérie QUESADA	X
Fabrice FRESQUET	X		
Stéphanie VIOLEAU		Monique CASTET	X
José BARATA		Michèle YON	X
Géraldine TROUVE - ZURITA		Jean-Pierre CALOFER	X
Fabien CATOIRE		Fabrice FRESQUET	X
Valérie QUESADA	X		
Jean-Pierre CALOFER	X		
Isabelle PLANA	X		
Kevin LACARRERE		Bernadette CENDRES	X
Michèle YON	X		
Thierry DUBUISSON	X		
Isabelle BESSON	X		
Frédéric CLERMONT		Gonzalo CHACON	X
Monique CASTET	X		
Pierre CHASTANG	X		
Hortense CHARTIER		Marc RAYNAUD	X
Grégory NAU	X		
Marc RAYNAUD	X		
Corinne RENARD	X		
Guillaume BOURROUILH PAREGE	X		
Delphine LACOMBE		Guillaume BOURROUILH PAREGE	X
Michael GISQUET		Guillaume BOURROUILH PAREGE	X